

Province de Québec
Municipalité Durham-Sud.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 7 mai 2018

Procès-verbal de l'assemblée du conseil municipal de Durham-Sud, tenue le 7 mai 2018 à 19:30 heures au 130, rue Principale; monsieur le maire Michel Noël, madame et messieurs les conseillers Lise Carroll, Jean-Marie Beulac, François Chabot : Louis Manseau et François Laflamme formant quorum sous la présidence de monsieur le maire. Absence : Rémi Desmarais. Mme la directrice générale Christiane Bastien est présente.

1. Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture

2018-05-115 Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture :

Il est proposé par la conseillère Lise Carroll, appuyé par le conseiller François Laflamme et résolu de laisser le varia ouvert et d'adopter l'ordre du jour avec dispense de lecture. Adopté

2. Adoption du procès-verbal du 3 avril 2018

2018-05-116 Adoption du procès-verbal du 3 avril 2018.

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Beulac, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 3 avril 2018 tel que rédigé. Adopté

3. Lecture et adoption des comptes à payer

2018-05-117 Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer suivants et à autoriser la secrétaire trésorière à procéder au paiement. Adopté

# ch	Nom	Description	Montant
7328	à7334	Rémunération et allocation des Élus	4,269.83
7335	à7359	Salaire des pompiers	10,779.84
7360	à7363	Salaire Christiane, Gisèle, Benoit, Réal et Jonathan	3,334.80
7364	à7365	Vacances Jonathan et Réal	1,202.47
7366	à7368	Salaire Christiane, Gisèle et Benoit	1,486.60
7369	à7371	Salaire Christiane, Gisèle et Benoit	1,514.24
12131		Paul Grenier, remb. d'élagage endommagé lors d'un incendie	114.98
12132		Cooptel, Internet CLD	17.19
12133		Info Page, location pagettes pour pompiers	239.73
12134		J. Anctil Inc., pièces pour aqueduc	102.66
12135		Bell, téléphone édifices municipaux	636.95
12136		CRSBP Centre du Québec, remplacement d'un livre perdu	27.83
12137		Jacques Boyer, km. rencontre à la MRC de Drummond	29.24
12138		BuroPro, livres pour la bibliothèque	105.67
12139		Johanne Cardinal, ménage garage et bureau municipal	525.00
12140		Jean-Pierre Carpentier, nivellement chemins municipaux	710.54
12141		Centre du Camion Beaudoin, pièces camions	728.31
12142		CMP Mayer, pièces service incendie	756.54
12143		Restaurant au Cœur de la 116, cinq certificats cadeaux	50.00
12144		A N N U L É	-----
12145		La Coop des Montérégiennes, pièces diverses pour voirie	939.06
12146		La Coop des Montérégiennes, achat de pièces diverses	390.39
12147		Caisse Desjardins, remises mensuelles	7,511.29

12148 CSDC, surveillance fibre optique, formation pompiers	5,516.43
12149 Gilles Cusson Inc., réparation camion #3	3,229.85
12150 Groupe Environnex, analyse d'eau	136.82
12151 L'Épicerie de Durham-Sud, location de terrain et articles divers	199.59
12152 Garage Eric Duval, un certificat cadeau	10.00
12153 L'Express de Drummondville, avis appel d'offres	384.85
12154 Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus, location local bibliothèque	600.00
12155 Les Éditions Juridiques FD, services de mise à jour	77.70
12156 Féd. Qué. Des municipalités, service de transport Dicom	42.80
12157 Garage J. Fortier, inspection mécanique camions	394.36
12158 Pièces d'auto Acton Roxton, pièces pour camion incendie	101.21
12159 Biblairie GGC, livres pour la bibliothèque	229.54
12160 Hydro Québec, électricité édifices municipaux	4,150.16
12161 Jean-François Lemieux, mise à jour du site internet	200.00
12162 JU Houle, palette d'asphalte froide	735.84
12163 La Pensée de Bagot, cahier habitation publicité	436.91
12164 Les Entr. Électriques Martial Côté, réparation loisirs et loyer	531.99
12165 Mécanique Giguère & Fils Inc. réparation des camions	4,727.62
12166 MRC de Drummond, quote part, enfouissement des ordures, Charges en inspection, papeterie, échantillonnage B.V.	7,612.66
12167 M. Réservoir, pièces pour camion incendie	531.79
12168 Municipalité de Lefebvre, remb. frais de déplacement	13.33
12169 Municipalité de Wickham, entraide incendie 3 avril 2018	509.39
12170 Nettoyeur, J.E. Therrien, location et nettoyage de tapis	248.45
12171 Caisse Desjardins, Petite Caisse, timbres, lettres recommandées	17.50
12172 Société Canadienne des Postes, mémo citoyen et Tisserand	111.29
12173 Régie Bas St-François, collecte des déchets et récupération	3,317.99
12174 Rémi Desmarais, remb. km et repas lors d'une formation	141.40
12175 René Giguère Inc., location loader 2017-2018, travaux divers	6,415.03
12176 Sécurité Maska, entretien et inspection cylindre d'air	490.30
12177 St-Lawrence & Atlantic, entretien mensuel passage à niveau	496.00
12178 Urbec concepts, mandat refonte règlements d'urbanisme	6,036.19
12179 Edouard Vachon, déneigement et ménage salle des loisirs	172.00
12180 Ville D'Acton Vale, entraide incendie en mars 2018	2,445.61
12181 Wurth, pièces pour entretien des camions	853.34
12182 Productions Royal Pyrotechnie, 1 ^{er} vers. feux d'artifices	1,724.63
12183 Lise Carroll, remboursement de factures	60.19
12184 Bell Mobilité, 4 cellulaires	78.00
12185 Visa Desjardins, achat de rondes de sécurité pour camion	215.58
12186 Sonic Inc., mazout pour fournaise garage et entrepôt	803.70
12187 MRC Drummond, enfouissement, tri récupéré et inspection	2,414.67
12188 SAAQ, plaque d'immatriculation camion no 1	11.20
12189 Richard Laliberté chauffage, contrat entretien fournaise	624.99
12190 Société St-Jean-Baptiste, contribution pour bénévole	100.00
12191 Benoit Noël, allocation pour vêtement	300.00
12192 Mélinda Vachon, aide pour compétition internationale fis	100.00
12193 Renaud-Bray, livres pour la bibliothèque	185.54
12194 CPU Service Inc. Configuration lecteur codes-barres	23.00
12195 CRSBP CQLM, fournitures de bureau pour la bibliothèque	21.05
12196 Léo Bonin, Cours premiers soins pompiers	980.00
12197 Entretien de pelouse Franky, 1/6 vers. tonte de la pelouse	1,245.57
12198 Carte Sonic, essence pour camion et petits outils	1,059.51

4. Tonte du gazon

2018-05-118 Tonte du gazon

Attendu que nous avons demandé trois offres de service;

Attendu que nous avons une seule offre de service de Entretien Pelouse Franky

En conséquence, il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller François Laflamme et résolu à l'unanimité que la municipalité accepte l'offre de service de Entretien Pelouse Franky pour la tonte de gazon des terrains municipaux au coût de 7,473.37\$ taxes incluses. Adopté

5. Demande d'aide financière de Mélinda Vachon

2018-05-119 Demande d'aide financière de Mélinda Vachon

Son fils participe à une compétition internationale en France avec l'équipe d'Handball Québec, il est proposé par le conseiller François Chabot, appuyé par la conseillère Lise Carroll et résolu à l'unanimité que la municipalité aide financièrement Mélinda Vachon à défrayer une partie du coût du voyage en contribuant pour un montant de 100\$. Adopté

6. Creusage de fossés

2018-05-120 Creusage de fossés

Suite à des demandes de Dave Courchesne et Chantal Noël, il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le creusage de fossé sur la route Adams entre le 11^e et le 12^e Rang Est sur une distance de .3 km. et sur une longueur de 500 à 600 pieds près du 391, route McGiveney ainsi que sur le chemin Deslandes si nécessaire avant le rechargement. Les travaux devront être effectués avant le rechargement. Adopté

7. Grattage des chemins

2018-05-121 Grattage des chemins

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Beaulac, appuyé par le conseiller François Laflamme et résolu à l'unanimité d'autoriser le grattage des chemins gravelés de la municipalité si nécessaire. Adopté

8. Règlement de protection de l'eau potable, mandat

2018-05-122 Recours pour une dérogation au Règlement de Protection de l'Eau Potable

CONSIDÉRANT la démarche effectuée par plusieurs municipalités québécoises depuis plusieurs années pour mieux protéger les sources d'eau potable menacées par les projets de recherche, de production, de stockage et de transport des hydrocarbures dans les territoires municipaux;

CONSIDÉRANT l'adoption du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (ci-après « *RPEP* ») par le gouvernement du Québec, lequel règlement est entré en vigueur au mois d'août 2014;

CONSIDÉRANT que, en application du premier alinéa de l'article 118.3.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2; ci-après « *L.Q.E.* »), l'entrée en vigueur du *RPEP* fait en sorte que ce règlement provincial prévaut sur tout règlement municipal portant sur le même objet;

CONSIDÉRANT que, après examen du *RPEP* et une analyse scientifique rigoureuse, plusieurs municipalités, dont la municipalité de Durham-Sud, se sont montrées convaincues que les dispositions et normes de dudit règlement n'assurent pas une protection adéquate et suffisante des sources d'eau potable sur leur territoire, particulièrement là où les citoyens et citoyennes sont alimentés par des puits artésiens ou de surface individuels;

CONSIDÉRANT que le premier alinéa de l'article 118.3.3 *L.Q.E.* permet au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (ci-après le « ministre de l'Environnement ») d'approuver un règlement local portant sur le même objet que le *RPEP*, auquel cas le règlement local prévaut alors sur le *RPEP* dans la mesure que détermine le ministre;

CONSIDÉRANT que la municipalité Durham-Sud a adopté le *Règlement n° 264*, portant le titre de *Règlement déterminant le rayon de protection entre les*

sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité, en date du 3 avril 2017;

CONSIDÉRANT qu'une copie dudit règlement a été transmise au ministre de l'Environnement afin de faire approuver ledit règlement pour valoir en lieu et place du *RPEP* sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que, dans une démarche similaire, 318 municipalités (ci-après « les municipalités réclamantes ») ont demandé au ministre de l'Environnement d'approuver leur propre règlement local, dérogeant ainsi au *RPEP*, de façon à pouvoir accroître les distances séparatrices entre les éventuelles installations des sociétés gazières et pétrolières et les sources d'eau potable (ci-après la « demande de dérogation »);

CONSIDÉRANT qu'au soutien de leur demande de dérogation, les municipalités réclamantes ont collectivement soumis au ministre, pour son analyse, une preuve scientifique détaillée, rigoureuse et prépondérante démontrant l'inadéquation des normes prévues au *RPEP*, lesquelles normes ne permettent pas d'assurer la protection efficiente des sources d'eau potable sur leur territoire respectif;

CONSIDÉRANT qu'en soutien de leur demande de dérogation, les municipalités réclamantes ont aussi invoqué le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant l'exploitation des hydrocarbures de schiste, lequel rapport recommandait également au gouvernement de revoir les distances séparatrices prévues au *RPEP*;

CONSIDÉRANT que pour toute réaction suite à cette demande de dérogation, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a exigé des municipalités réclamantes, incluant la municipalité Durham-Sud, qu'elles fournissent au soutien de cette demande une preuve des conditions locales justifiant l'adoption d'un règlement particulier;

CONSIDÉRANT que les municipalités réclamantes, incluant la municipalité Durham-Sud, sont d'avis qu'une telle démonstration des conditions locales est tout à fait superfétatoire vu les conclusions de la preuve scientifique complète qui a déjà été déposée au soutien de leur demande de dérogation et vu qu'il ne s'agit pas de libéraliser les normes prévues au *RPEP*, mais de les renforcer par l'application de normes plus sévères, tel que cela appert du *Règlement no 264* de notre municipalité qui a été transmis au ministre de l'Environnement;

CONSIDÉRANT que le maintien des distances séparatrices actuelles dans le projet de règlement modifiant le *RPEP* déposé par le gouvernement le 14 février 2018 semble indiquer que le MDDELCC n'a pas pris en considération ladite preuve scientifique qui a été déposée au soutien de la demande de dérogation;

CONSIDÉRANT le principe de « précaution » enchâssé dans la *Loi sur le développement durable* (RLRQ, c. D-8.1.1) et selon lequel « lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement »;

CONSIDÉRANT aussi le principe de « subsidiarité », également enchâssé dans la *Loi sur le développement durable*, selon lequel « les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité » et qu'il est pertinent de rapprocher les lieux de décision le plus possible des citoyens et des communautés concernés;

CONSIDÉRANT que, par l'adoption de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, sanctionnée le 16 juin 2017, le législateur québécois a reconnu que :

- les municipalités sont, dans l'exercice de leurs compétences, des gouvernements de proximité faisant partie intégrante de l'État québécois;
- les élus municipaux possèdent la légitimité nécessaire, au sens de la démocratie représentative, pour gouverner selon leurs attributions; et que

- les municipalités exercent des fonctions essentielles et offrent à leur population des services qui contribuent à maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain, notamment dans un contexte de développement durable;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse formelle ou réponse adéquate de la part de la ministre de l'Environnement, outre cette demande de preuve de la situation locale;

CONSIDÉRANT que cette demande outrepassse le cadre de la *L.Q.E* et ne peut constituer une exigence légitime et raisonnable de la part de la ministre de l'Environnement;

CONSIDÉRANT que l'exigence de la ministre de l'Environnement de présenter une preuve de la situation locale place la municipalité Durham-Sud, de même que toutes les municipalités réclamantes, dans une situation de difficulté réelle et urgente;

CONSIDÉRANT que devant le silence de la ministre de l'Environnement ou d'une réponse inadéquate, la municipalité de Durham-Sud se trouve placée dans une impasse et qu'il en va de même pour toutes les municipalités réclamantes;

CONSIDÉRANT que dans ces circonstances, la municipalité de Durham-Sud doit considérer l'opportunité de porter devant les tribunaux le différend qui l'oppose à la ministre de l'Environnement et qu'il en va de même pour toutes les municipalités réclamantes;

CONSIDÉRANT que le Fonds intermunicipal de défense de l'eau (FIDE) peut financer, au moins en partie, ce recours aux tribunaux et que tout besoin supplémentaire, le cas échéant, pourrait être financé par une contribution modeste des municipalités requérantes et des municipalités mandantes;

CONSIDÉRANT que l'article 91 du *Code de procédure civile* prévoit que plusieurs personnes ayant un intérêt commun dans un litige peuvent mandater l'une d'elles pour agir en justice pour leur compte;

CONSIDÉRANT que les municipalités d'Austin, Lanoraie, Nantes, Ristigouche-Partie-Sud-Est, Sorel-Tracy et d'autres municipalités (ci-après « les municipalités requérantes ») ont accepté de se porter requérantes et de représenter toute municipalité qui leur aura fait parvenir une résolution adoptée en bonne et due forme les mandatant pour agir en son nom en la présente affaire;

CONSIDÉRANT les difficultés logistiques pour réunir à nouveau les municipalités concernées par la demande de dérogation et les contraintes juridiques liées à la nécessité d'observer les délais légaux pour entreprendre ladite procédure judiciaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater les municipalités requérantes afin de nous représenter et agir pour notre compte dans le cadre du recours judiciaire à entreprendre – ou qui a été entrepris – afin de faire valoir nos droits et protéger nos intérêts quant à la demande de dérogation déposée devant la ministre de l'Environnement et d'obtenir une réponse adéquate à notre demande de dérogation au *RPEP*;

et, finalement,

CONSIDÉRANT que la présente résolution est adoptée pour valoir procuration et mandat aux municipalités d'Austin, Lanoraie, Nantes, Ristigouche-Partie-Sud-Est, Sorel-Tracy et autres municipalités requérantes au sens de l'article 91 du *Code de procédure civile*.

En conséquence de ce qui précède,

il est proposé par : Jean-Marie Beaulac

appuyé par : Louis Manseau

et résolu

- DE réaffirmer la volonté de la municipalité de Durham-Sud de mieux protéger les sources d'eau potable sur son territoire en augmentant les distances séparatrices prévues dans le RPEP;
- DE confier aux municipalités d'Austin, Lanoraie, Nantes, Ristigouche-Partie-Sud-Est, Sorel-Tracy et autres municipalités requérantes le mandat de la représenter et d'agir en son nom dans le cadre du recours à entreprendre – ou qui a été entrepris – afin de faire valoir ses droits et protéger ses intérêts quant à sa demande de dérogation déposée devant la ministre de l'Environnement et d'obtenir une réponse adéquate à sa demande de dérogation au *RPEP*, le tout en application de l'article 91 du *Code de procédure civile*;
- DE demander à la direction générale de faire parvenir une copie certifiée conforme de la présente résolution au Comité de pilotage de la démarche commune des municipalités en faveur d'une dérogation au RPEP pour confirmer l'octroi du mandat de représentation en la présente affaire;
- D' autoriser une contribution financière d'un montant maximum de 250 \$, en cas de nécessité financière liée à ce recours.

9. Adoption des états financiers 2017 de l'OMH

2018-05-123 Adoption des états financiers 2017 de l'OMH

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu d'adopter les états financiers 2017 de l'OMH de Durham-Sud. Adopté

10. Résolution pour le projet de stationnements incitatifs

2018-05-124 Résolution pour le projet de stationnements incitatifs

Il est proposé par le conseiller François Chabot, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud participe au projet de stationnements incitatifs de la MRC de Drummond. Adopté

11. Demande de remboursement pour élagage de M. Grenier

2018-05-125 Demande de remboursement pour élagage de M. Grenier

Attendu qu'une branche d'arbre a été endommagée lors de l'incendie du 95, rue de l'Église par la pelle mécanique.

En conséquence, il est proposé par le François Chabot, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud rembourse la facture d'Arbor Élagage MG produite par M. Paul Grenier au montant de 114.98\$. Adopté

12. Rencontre à Drummondville pour la situation d'insalubrité

Il est possible que Michel Noël, maire participe à la rencontre sur la situation d'insalubrité dans des établissements d'habitation.

13. Rencontre Villes et Villages en santé de la Montérégie

Aucun membre du conseil ne participera à la rencontre de Villes et Villages en santé.

14. Distribution d'arbres

2018-05-126 Distribution d'arbres

Attendu qu'il y aura distribution d'arbres en mai 2018 lors de la semaine de l'arbre; il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller François Laflamme et unanimement résolu d'autoriser une personne disponible à s'occuper de la cueillette des arbres dans le cadre de la semaine de l'arbre, dès que la date de cueillette sera connue. La municipalité défrayera le kilométrage si nécessaire. Une circulaire sera envoyée pour aviser la population des essences d'arbres, de la date et du lieu de distribution. Adopté

15. Hausse du salaire minimum à 12.00\$

Le salaire minimum a augmenté à 12.00\$ à partir du 1^{er} mai 2018.

16. Office des personnes handicapées, atelier de sensibilisation

Aucun des conseillers ne participera à l'atelier de sensibilisation de l'Office des personnes handicapées.

17. Journées de la culture, appel à la participation

La municipalité ne participera pas aux Journées de la culture

18. MMQ, webinaire sur l'organisation d'événements municipaux

Lise Carroll participera à la formation webinaire sur l'organisation d'événements municipaux.

19. APSAM, rencontre santé et sécurité au travail

Aucun membre du conseil ne participera à la rencontre de santé et sécurité au travail de l'APSAM.

20. Groupe Akifer Inc., demi-journée de formation sur l'eau

Aucun membre du conseil ne participera à la demi-journée sur l'eau organisée par le Groupe Akifer Inc.

21. Réseau biblio, assemblée générale annuelle

2018-05-127 Réseau biblio, assemblée annuelle

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller François Laflamme et unanimement résolu de défrayer les coûts pour les frais de déplacement si le responsable ou des bénévoles de la bibliothèque municipale assistent à l'assemblée annuelle de la CRSBP à Yamachiche. Adopté

22. Allocation de vêtement

2018-05-128 Allocation pour vêtement de travail pour l'inspecteur en voirie

Il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par la conseillère Lise Carroll et résolu à l'unanimité que la municipalité de Durham-Sud paie l'allocation de 300\$ allouée à l'inspecteur en voirie Benoit Noël pour l'achat de vêtement de travail. Adopté

23. FQM, conférence sur la gestion des troubles liés à l'usage de drogues

Aucun membre du conseil ne participera à la conférence sur la gestion de troubles liés à l'usage de drogues

24. SSJB, demande de commandite

2018-05-129 SSJB, demande de commandite

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Beaulac, appuyé par le conseiller François Laflamme et unanimement résolu que la municipalité de Durham-Sud commandite la Société Saint-Jean-Baptiste pour un montant de 100\$

pris dans le poste budgétaire imprévus autres dépenses pour attribuer aux bénévoles de notre territoire. Adopté

25. Remplacement de Benoit Noël

2018-05-130 Remplacement de Benoit Noël

Suite à lettre de Benoit Noël nous annonçant son départ prochain, Michel Noël, François Laflamme et Rémi Desmarais ont rencontré une personne qui serait possiblement intéressé par l'emploi de Benoit Noël. Il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud engage cette personne si elle est toujours intéressée par l'emploi après lui avoir fourni une description de tâches et qu'elle accepte les conditions de travail. Adopté

2018-05-131 Signature d'entente avec la MRC de Drummond pour les services d'inspection en matière de cours d'eau

Attendu que Benoit Noël quitte ses fonctions à la municipalité;

Attendu qu'il était responsable des cours d'eau pour la municipalité

En conséquence, il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud demande à la MRC de Drummond de leur fournir les services d'inspection en matière de cours d'eau et autorise Michel Noël, maire et Christiane Bastien, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de Durham-Sud le protocole d'entente intermunicipale concernant des services d'inspection en matières de cours d'eau de la MRC de Drummond. Adopté

26. Tournée du président de l'UMQ Alexandre Cusson, invitation

2018-05-132 Tournée du président de l'UMQ Alexandre Cusson

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par la conseillère Lise Carroll Peter et unanimement résolu d'adopter le conseil municipal autorise Michel Noël, maire à participer à la tournée du président de l'UMQ. La municipalité défrayera le coût du kilométrage. Adopté

27. MMQ, webinaire sur la sécurité incendie lors d'événements municipaux

Aucun membre du conseil ne participera au webinaire sur la sécurité incendie lors d'événements municipaux

28. UMQ, regroupement d'achats de pneus

La municipalité ne rejoindra pas le regroupement d'achats de pneus de l'UMQ.

29. Réparation de la clôture au loisir

2018-05-133 Réparation de la clôture des loisirs

Il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu que le conseil autorise la réparation de la clôture au terrain des loisirs. Adopté

30. Financement temporaire pour la subvention à recevoir Programme TECQ 2014-2018

2018-05-134 Financement temporaire auprès de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas les montants nécessaires pour effectuer tous les travaux de la TECQ;

CONSIDÉRANT que c'est la dernière année que nous avons pour effectuer ces travaux;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires municipales doit encore nous verser un montant de 547 404\$ pour le reste des travaux à effectuer;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires municipales paiera le solde en mars 2019.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que le conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud autorise Michel Noël, maire et Christiane Bastien, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de Durham-Sud tous les documents nécessaires pour la demande de financement temporaire au montant de 547,404\$ pour effectuer les travaux de la cadre du Programme TECQ 2014-2018 auprès de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François. Adopté

31 Renouveaulement du Plan de protection des fournaies 2018-2019
2018-05-135 Renouveaulement du Plan de protection des fournaies 2018-2019

Il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud renouveaulement le Plan de protection des fournaies du garage municipal situé au 70, rue Hôtel-de-Ville et de l'ancienne caserne situé au 205, de la Caserne pour l'année 2018-2019 au coût de 291.79 plus taxes chacune. Adopté

32. Vérification mécanique camion #1
2018-05-136 Vérification mécanique du camion #1

Il est proposé par la conseillère Lise Carroll, appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu qu'un rendez-vous soit pris chez Garage Fortier pour la vérification mécanique annuelle du camion no 1 (Inter 1995) avant la fin de juin 2018. La secrétaire prendra le rendez-vous après que Mécanique Giguère et Fils ait fait la préparation du camion. Adopté

33. FQM, rendez-vous du président
Aucun membre du conseil ne participera au rendez-vous du président qui aura lieu à Plessisville

34. MMQ, bâtiments pas assurés
2018-05-137 Bâtiments non assurés

Suite à la visite d'un technicien d'assurance, le technicien s'est rendu compte que le chalet des patineurs et le réservoir d'eau potable n'étaient pas assurés. Il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que la municipalité de Durham-Sud ajoute ces deux bâtiments sur la liste des bâtiments assurés. Adopté

35. MMQ, ouverture de la période de mise en candidature Concours Inspiration MMQ
La municipalité ne participera pas au Concours Inspiration MMQ.

36. CRECQ, campagne d'adhésion
La municipalité n'adhèrera pas au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec.

37. Municipalité de St-germain, formation pour les élus en sécurité civile

Aucun membre du conseil ne participera à la formation pour les élus en sécurité civile à St-Germain. Deux conseillers ayant suivi une formation cette année.

38. FQM, TousRuraux! Rassemblement pur un Québec Vibrant à Québec

2018-05-138 Rassemblement pour un Québec Vibrant

Il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par le conseiller François Chabot et unanimement résolu que la municipalité de Durham-Sud autorise Lise Carroll à participer au rassemblement pour un Québec Vibrant à Québec le 23 mai. De plus, la municipalité défrayera le kilométrage et le repas. Adopté

39. MRC Drummond, intérêt pour le logiciel Somum

2018-05-139 Logiciel Somum

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud se joigne au projet de la MRC de Drummond pour l'achat du logiciel Somum. Adopté

40. Réparation de la brique du 33, rue Principale

Il a été constaté qu'une partie du mur de brique à l'arrière du bureau municipal situé au 33, rue Principale était gondolé, nous allons faire des vérifications.

41. Soumission pour les travaux routiers 2018 rue de l'Hôtel-de-Ville et route McGiveney

2018-05-140 Soumission pour les travaux routiers 2018 rue de l'Hôtel-de-Ville et route McGiveney

En présence de Michel Noël, maire, Christiane Bastien, directrice générale et Jean Beauchesne, ingénieur le 3 mai 2018, nous avons ouvert la seule soumission reçue d'Eurovia Québec Construction inc. au montant de 540,301.33\$ incluant les taxes.

Sur recommandation de l'ingénieur, il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud octroie le contrat à Eurovia Québec Construction Inc. le plus bas soumissionnaire au montant de 540,301.33\$ incluant les taxes pour les travaux routiers 2018 rue de l'Hôtel-de-Ville et route McGiveney. Adopté

42. Cours de RCR pour les pompiers 12 mai

2018-05-141 Cours de RCR pour les pompiers

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller François Laflamme et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud autorise les pompiers à suivre la formation en RCR le 12 mai prochain au coût approximatif de 70\$ par personne et l'achat de l'appareil recommandé par le formateur pour mettre au bout du doigt et qui sera branché au défibrillateur. Adopté

43. Résolution pour remplir la demande de subvention pour le compostage

2018-05-142 Autorisation à signer les documents pour la demande de subvention pour le compostage

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Beaulac, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud autorise Michel Noël, maire et/ou Christiane Bastien, directrice

générale et secrétaire-trésorière à signer et à remplir pour et au nom de la Municipalité de Durham-Sud les documents nécessaires pour la demande de subvention pour le compostage. Adopté

44. Engagement d'un technicien en prévention incendie

2018-05-143 Engagement d'un technicien en prévention incendie (TPI)

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Beaulac, appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud engage Martin Jolicoeur Viau technicien en prévention incendie. Adopté

45. Contrat de déneigement pour le Ministère des Transports

Ce point sera discuté lors de la rencontre prévue pour jeudi le 10 mai.

46. Distribution de feuillets pour le déchetage de branches

2018-05-144 Distribution de feuillets pour le déchetage de branches

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller François Laflamme et unanimement résolu que la municipalité autorise la secrétaire à poster des feuillets pour annoncer le déchetage de branches, la cueillette des gros rebuts, l'échange de vivaces et le compostage. Adopté

47. Achat du bois pour la construction des 2 composteurs communautaires

2018-05-145 Achat de bois pour la construction de deux composteurs communautaires

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Beaulac, appuyé par le conseiller François Laflamme et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud autorise l'achat du bois nécessaire à la construction de deux composteurs. Un composteur sera construit et installer sur le terrain des VR. Le deuxième sera construit l'an prochain. Des composteurs domestiques seront installés à l'OMH et à l'École. De plus, la municipalité autorise l'impression d'affiche pour identifier les sites de compostage. Adopté

48. Achat d'une nouvelle plaque pour le camion #1

2018-05-146 Achat d'une nouvelle plaque pour le camion #1

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu que le conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud autorise Michel Noël, maire à signer tous les documents nécessaires auprès de la Société d'assurance automobile du Québec pour l'achat d'une nouvelle plaque pour le camion no 1 Inter 1995 modèle 9200 et numéro de série 2HSFMAHT0SC033425. Adopté

49 Vente de camion Inter 87

Deux personnes ont fait une offre sur le camion Inter 87. On attend avant de rendre une réponse.

50. Demande d'aide financière de l'Église Unie

On attend pour rendre une réponse

51. Réparation du marche pied du loader

La facture a été accepté dans la liste des comptes à payer.

52. Correspondance

MRC de Drummond, Adoption du Règlement MRC-841 relatif à la déclaration de compétence dans le domaine de l'implantation, de l'entretien et de l'exploitation d'un réseau de télécommunications à large bande passante par

fibres optiques et déterminant les modalités et conditions administratives et financières relatives à l'exercice du droit de retrait.

MRC Drummond, Projet de règlement MRC-845 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond relatif à l'implantation d'un site de transbordement des matières résiduelles dans l'affectation industrielle régionale à Drummondville.

MRC Drummond, Adoption du règlement MRC-826 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond

MRC Drummond, Réseau de fibres optiques : la MRC conclut un partenariat avec Cooptel.

MRC Drummond, programme de vidange des installations septiques
CPTAQ, Décision dans le dossier de Réjean Beaulac

MTQ, Document pour les demandes de travaux dans les emprises de routes et événements spéciaux.

Vacuum 2000, Offre de service pour nettoyage de puisards de rues

Affaire municipale et Occupation du territoire, Semaine de la municipalité et Mérite municipal 2018

Bell service 911, Renouvellement de contrat

Fédération des producteurs forestiers, Campagne « Avez-vous votre forestier de famille? »

FQM, Appel à projet – Stratégie jeunesse en milieu municipal

Service Canada, projets pour le Fonds pour l'accessibilité

Lettre d'Excavation René Giguère Inc.

L'APPUI pour les proches aidants, assemblée générale

Prix pour le bénévolat du Canada

53. Offre de services

L'Atelier Urbain, service d'inspection et service-conseil en urbanisme
Claude Grenier ressources humaines inc., gestion des ressources humaines, relation de travail, formation etc.

RX, assurance collective des chambres de commerce

Crédit Québec, service de recouvrement de créances et en enquête de crédit

Rustik, boîte à fleurs, bancs et tables de pique-nique

Solution Éco Fitt, façon simple d'améliorer l'efficacité de vos bâtiments

Groupe Sanik, vente et installation de panneaux sanitaires, protection murale, casiers et rangement etc.

Équipement de réhabilitation environnemental Inc., filtres à sédiments pour les excavations

Distribution Géopros Lapointe, filtres et accessoires en acier inoxydable pour puits et traitement d'eau

Polysurface Centre du Québec, réparation, injection et recouvrement protecteur pour murs et dalles de béton

Groupe Richer, gazon pour surface de jeux

Les remorques Jelano, vente de remorques

Signal Service, location de matériel de signalisation et de chantier

Éco-Forma Inc., le produit biologique Fusion Release utilisé sur les équipements destinés à la manipulation des composés bitumineux

54. Varia

Plaque souvenir pour Martin Couture

2018-05-147 Plaque souvenir pour Martin Couture

Attendu que Martin Couture a été honoré comme bénévole à l'Assemblée nationale.

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par Lise Carroll et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud autorise l'achat d'une plaque souvenir Aux Galeries des Sports Pro cycle au coût de 19.55\$ pour Martin Couture et d'acheter pour sa conjointe un bouquet de fleurs chez Jacques Fleuristes au coût de 40.24\$. Adopté

Lise Carroll nous informe que les organisateurs du tournoi de balle de l'année dernière ont remis à la Municipalité de Durham-Sud un jeu gonflable et le reste de l'argent amassé à l'association. Il regarde avec l'école pour acheter du matériel qui servira aussi au camp de jour.

Une rencontre aura lieu avec les membres du conseil municipal jeudi soir pour regarder les propositions pour le kiosque de l'épicerie.

François Chabot informe les gens qu'une rencontre avec des représentants du Ministère des Transports a eu lieu concernant la sécurité dans la zone scolaire.

55. Question de l'assistance

Nicole Bellavance demande qu'on fasse une demande à Hydro Québec pour faire déplacer des poteaux dans le cadre de leur nouveau programme de remplacement de poteaux.

Adrien Larivière demande qu'on vérifie un ponceau sur le chemin Beaudoin Nord, demande des informations sur le coût du déneigement et nom du remplaçant à Benoit Noël.

Émilie Desjardins nous remet un document pour une proposition de subvention pour les couches lavables.

Sylvie Laval remercie le conseil pour les boîtes de compostage.

Jean Falaise remercie le conseil pour la distribution d'arbres depuis plus de 20 ans.

M. Grenier émet des commentaires sur Hydro-Québec.

56. Levée de l'assemblée

2018-05-148 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par la conseillère Lise Carroll et unanimement résolu de lever l'assemblée à 8h55. Adopté

Michel Noël, maire

Christiane Bastien, dir. gén./sec.-trés.